ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

débits de tabac

Question écrite n° 25345

Texte de la question

M. Gilles Lurton alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des 27 000 buralistes français qui redoutent une nouvelle augmentation des prix du tabac au mois de juillet 2013. Sans méconnaître l'impérative nécessité de favoriser une diminution de la consommation de tabac pour la santé des citoyens de notre pays, il apparaît que les augmentations successives pratiquées jusqu'à ce jour, ont aujourd'hui pour conséquence une augmentation sans précédent de la contrebande et des achats de cigarettes en grande quantité dans les pays limitrophes. Ainsi, l'objectif affiché de lutter contre les maladies liées à une surconsommation de tabac n'est pas atteint. Par ailleurs, les mesures de la Commission européenne telles que les paquets génériques appellent quelques interrogations en matière de prévention. Le projet de loi « plan tabac » du ministère de la santé laisse craindre d'autres mesures contre les buralistes comme la suppression des linéaires. Enfin, les débitants de tabac doivent faire face à une insécurité grandissante et à une multiplication des agressions. Face à une telle situation, et s'il approuve la nécessité impérative de lutter contre la consommation de tabac pour la préservation de la santé des citoyens français, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour permettre aux 27 000 buralistes français de continuer à vivre de leur profession.

Données clés

Auteur : M. Gilles Lurton
Circonscription : Ille-et-Vilaine (7e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25345
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 avril 2013, page 4647